



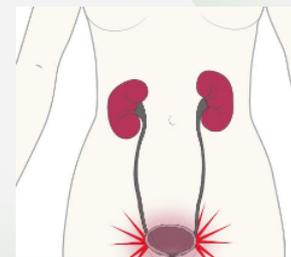
Christine Caminade Conseil
Formation et Accompagnement d'équipe



FORMATION OFFICINE

TROD CYSTITE ET PRESCRIPTION D'ANTIBIOTIQUE

4 heures



Christine Caminade Conseil

📍 4 rue Aumont Thiéville
75017 PARIS

☎ 06 08 98 65 16

✉ info@cc-conseil.com

🌐 www.cc-conseil.com

SIRET 403 822 596 00033 - APE 8559A

Organisme de formation N° 11 75 43097 75

Membre d'une association agréée acceptant le règlement par chèque à son nom

Membre de l'Union Nationale des Organismes de Formation des Professions de Santé

Présentation

En France, la prescription d'antibiotiques reste trop importante et cela entraîne des résistances bactériennes. La pertinence de la « consommation » d'antibiotiques est un élément de Santé Publique qui concerne le Pharmacien d'Officine qui doit être en mesure de dispenser un antibiotique à bon escient.

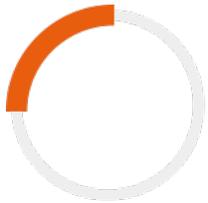
Délivrer des antibiotiques à une patiente nécessite des explications et des mises en garde pour :

- Renforcer l'observance en expliquant le bon usage et les effets indésirables
- Eviter la réutilisation du traitement restant lors d'acte d'automédication
- Commenter l'intérêt d'un test lors d'une ordonnance conditionnelle

Cette nouvelle compétence, initialement réservée aux officinaux exerçant dans le cadre d'une structure d'exercice coordonné ou d'une CPTS, est rendue possible aux pharmaciens d'officine, sous réserve de justifier d'une formation dont les modalités sont fixées par **l'arrêté du 17 juin** publié au JO du 18 juin 2024

Objectifs

Cette formation a pour objectifs :



Maîtriser les exigences réglementaires concernant la délivrance des ATB sans ordonnance après réalisation du TROD et utilisation des logigrammes référencés



Connaitre les facteurs d'exclusion et les signes de gravité pour réaliser une bandelette urinaire pour recherche d'une cystite aigue simple



Savoir orienter le patient vers son médecin en fonction du résultat et du contexte



La conseiller à bon escient pour éviter toute complication et la réutilisation du traitement sans concertation médicale

Public concerné et prérequis



Pharmacien **titulaire**



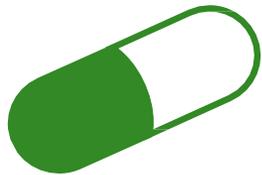
Pharmacien **adjoint**

Pré requis exigé : Exercé en tant que pharmacien d'officine

S'inscrivent que les pharmaciens qui n'ont pas déjà validé la formation au titre de l'arrêté du 9 mars 2023 (protocole de coopération pour la prise en charge de la pollakiurie et des brûlures mictionnelles dans le cadre de l'exercice en structure coordonnée) ou au titre des arrêtés du 18 février 2021 et du 14 septembre 2023 (expérimentation Osys), ni les pharmaciens d'officine ayant déjà validé la partie TROD au titre de l'arrêté du 1er août 2016 (TROD en général)

Objectifs pédagogiques

Les participants sont capables de :



Appliquer les logigrammes figurant en annexe 2 de l'arrêté



Savoir contacter le médecin le cas échéant



Respecter le cadre de la délivrance d'antibiotique



Répondre aux besoins et attentes du patient

Organisation



4 heures

En présentiel dans une salle de formation ou par classe virtuelle

Effectif 14 personnes

Le devis est adressé par mail sur demande un mois avant la formation, à : info@cc-conseil.com avec les modalités d'inscription et le règlement intérieur



Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les personnes handicapées, contacter au 06 08 98 65 16 ou par mail afin d'aménager la formation en fonction de la situation de handicap

Intervenant

⊙ Christine Caminade

⊙ Isabelle Savoyaud

⊙ Olivia Méa

⊙ Emilie Perrot

⊙ Nathalie Barrès

⊙ Philippe Minighetti

Pédagogie

Apports théoriques via le support de formation PowerPoint

Travail à partir d'une vidéo sur la technique du TROD

Exercices pratiques de simulation avec des vrais tests

Questionnaires réguliers de type QCM tout au long de la formation

Bilan de fin de stage sous forme de mises en situation évaluant les compétences nécessaires

Outils pédagogiques

- En début de séance, un book de formation remis à chaque participant
- Séminaire animé par vidéo projecteur pour projeter le support visuel (diaporama PowerPoint)
- Questionnaire proposé en début et en fin de session pour apprécier la progression des formés
- Jeux de rôles pour les mises en situation et jeu de l'oie proposés pour dynamiser le groupe
- Vidéo illustrant le geste mise à disposition à l'issue de la formation pour raviver la mémorisation
- Accès Internet nécessaire pour la bibliographie professionnelle (HAS, Améli, SPILF...)
- Tableau de papier disponible pour les moments de partage d'idées, d'analyse et de synthèse

Moyens d'évaluation

- Lors du tour de table, en début de session, l'animateur évalue les attentes
- Questionnaire d'évaluation des connaissances proposé avec un QCM au début et à la fin de la formation
- En fin de session, une grille d'évaluation mesure le degré d'appréciation du programme proposé, de la qualité de l'animation.
- Document permettant d'obtenir des suggestions d'amélioration et de vérifier l'adéquation entre les objectifs définis en début de séance et les acquis des participants

Contenu pédagogique

Introduction

Antibiothérapie

Physio - Sémio pathologie

Présentation des tests validés

Utilisation du test comme à l'officine

Restitution et conclusion

Modalités de suivi

A l'issue de la journée, chaque participant reçoit, suivant son assiduité, une attestation individuelle de fin de formation établie conformément à l'article L 6353-1 du code du travail.

Dans le mois suivant la session, une autre grille d'évaluation dite « à froid » est adressée à chaque participant.

Ces deux autres synthèses nous permettent en retour, d'améliorer la formation pour en accroître l'efficacité afin d'optimiser les pratiques professionnelles

Déclaration d'intérêts

Christine Caminade, Docteur en Pharmacie et dirigeante de l'organisme de formation continue pour adultes **Christine Caminade Conseil, 4 rue Aumont Thiéville 75017 PARIS**, enregistré sous le N° **11 75 43097 75**

déclare sur l'honneur, que ce programme est élaboré et animé par des intervenants sélectionnés sur leurs compétences, en toute indépendance des laboratoires pharmaceutiques et de toute autre activité commerciale



Christine Caminade Conseil
Formation et Accompagnement d'équipe

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIC FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

📍 4 rue Aumont Thiéville
75017 PARIS

☎ 06 08 98 65 16

✉ info@cc-conseil.com

🌐 www.cc-conseil.com

SIRET 403 822 596 00033 - APE 8559A

Numéro d'Activité 11 75 43097 75

Membre d'une association agréée acceptant le règlement par chèque libellé à son nom

Membre de l'Union Nationale des Organismes de Formation des Professions de Santé